

## L'Autre Paris : Un bond démocratique

*Quand on repense à ce qu'était la vie démocratique à Paris sous le règne de la droite, c'est l'incrédulité qui domine. Comment les responsables municipaux d'alors pouvaient-ils faire si peu de cas de l'aspiration des Parisiens à être informés, à voir leurs associations reconnues, à intervenir dans les affaires de leur ville ? Comment pouvaient-ils gouverner dans l'opacité la plus totale, arrosant généreusement des deniers publics les associations « amies », attribuant les logements dans le secret d'une petite cellule entièrement dans les mains du Maire ?*

*Ils l'ont tant fait qu'ils en ont perdu ce qu'ils croyaient leur propriété pour l'éternité : la Ville de Paris. On peut dire que le déficit démocratique a été pour beaucoup dans cette volonté qu'on eue les parisiens de chercher du neuf en élisant une nouvelle équipe.*

*La vie démocratique de Paris a pris depuis 2001 un véritable essor et témoigne d'une vitalité certaine. Comme le contrat municipal s'y engageait, de nombreuses structures de participation ont été mises en place et évoluent au fur et à mesure des expériences pratiques. Un travail de fond a été mené pour rationaliser et élargir les subventions aux associations à partir de critères clairs, instaurer des commissions de transparence pour l'attribution des logements ou des places en crèche. L'Hôtel de Ville et de nombreuses mairies d'arrondissement sont devenues des maisons communes, fourmillant de présences et d'initiatives diverses.*

*Bien entendu le retard à rattraper était abyssal et il reste encore beaucoup à faire, pour améliorer les structures existantes et pour développer de nouveaux dispositifs à même d'associer plus et mieux les Parisiens à la vie de la cité, à leur permettre d'en être les acteurs. En s'appuyant sur les acquis de cette mandature, nous pensons qu'il est maintenant possible et nécessaire de changer d'échelle, de réaliser ce bond démocratique qui permettra à Paris de bénéficier de l'initiative de chacun de ses habitants et de ses usagers, et à chaque parisien de se sentir partie prenante de l'avenir de la capitale.*

### **Une anecdote de « l'ancien régime »**

Paris, 20<sup>e</sup> arrondissement..., avant 1995. Le Maire est Didier Bariani. Grande réunion publique dans la salle des fêtes de la Mairie. Ce n'est pas fréquent mais l'association La Bellevilleuse, qui se bat contre les démolitions dans le bas Belleville, a emporté le morceau. Plus de 400 personnes, exigeantes. L'expert du maire décrit l'état du projet, le nombre de démolitions encore inévitables. Puis c'est au tour de l'expert de la Bellevilleuse de contrer les arguments avancés. A ce moment le Maire, prévenu d'un problème, quitte la tribune pour revenir quelques instants après, l'air paniqué et annonce une alerte à la bombe ! Eclat de rire général, mais la réunion est gâchée et les gens partent peu à peu. L'expert n'aura pas pu s'exprimer. Voilà les rapports de la mairie de droite avec les associations à l'époque ! Cela n'empêchera pas la Bellevilleuse, à force d'intelligence et de ténacité, de gagner ce combat.

### **Des outils concrets pour la participation**

Une relation de proximité s'est instaurée depuis 2001 en favorisant le dialogue direct et l'échange avec les éluEs. A travers les comptes rendus de mandat initiés depuis 2002, et les présentations du budget dans les arrondissements. A travers les 121 conseils de quartiers, lieux de concertation et d'élaboration à disposition des parisiens. Des pratiques innovantes s'instaurent, à l'instar du budget participatif de la voirie dans le 20<sup>e</sup> (*voir plus loin*), avec les multiples structures créées, conseils de la jeunesse, de la vie étudiante, des étrangers non communautaires, conseils d'enfants dans certains arrondissements, maisons des associations, etc. La diversité de ces structures n'est pas un handicap, au contraire. **Il faut multiplier ces lieux pour pouvoir aborder le plus de champs possibles, toucher les personnes les plus diverses. Il n'y a pas un chemin unique, un lieu unique pour l'exercice de la démocratie. Il faut au contraire en explorer toujours de nouveaux.**

Des consultations à grande échelle ont été engagées sur des sujets majeurs pour l'avenir même de notre ville, comme le Plan Local d'Urbanisme et le Plan de Déplacement de Paris.

Autant d'outils concrets qui ouvrent des potentialités de participation active des Parisiens.

Autant d'outils qui génèrent des exigences nouvelles, mais qui sont appelés à évoluer sans cesse devant les nouveaux défis qu'ils posent. Par exemple : **comment ne pas reproduire dans ces instances et outils démocratiques une démarche délégitime**, une appropriation par un collectif

qui risque de ne plus être représentatif des questionnements, des solutions attendues par une majorité d'habitants d'un quartier ? **Comment dépasser la vision locale pour l'élargir à la contribution à l'avenir de tout Paris, et même de son agglomération ? Comment s'approprier l'expertise au service de l'ensemble ?**

Le travail de l'Observatoire de la démocratie locale montre, si besoin en était, que toute structure démocratique est appelée à évoluer sans cesse. Et nous pouvons apprécier le fossé qu'il reste encore à combler pour que les Parisiens participent de plus en plus nombreux à la vie de la cité.

### **La participation ... aux décisions**

Nous avons la conviction profonde que la participation des habitants aux décisions qui les concernent est un enjeu central pour le devenir de notre société. Les éluEs communistes interviennent constamment sur les structures et les démarches à mettre en place. Le budget participatif, l'association des habitants et usagers à l'élaboration du Plan local d'urbanisme et à toute décision importante sont une condition nécessaire pour la réussite.

Tous les sujets de la politique municipale peuvent être abordés par les citoyens et ils ont leur mot à dire. Surtout sur les sujets les plus importants, qui engagent l'avenir, les choix de vie, de priorités. La volonté politique existe, et notre municipalité s'y est largement engagée; mais une telle démarche demande des méthodes, des moyens importants, et nous devons aller plus loin en nous appuyant sur l'expérience acquise.

**Nous devons mettre en place des démarches pour la participation des habitants qui soient fortement marquées d'un nouveau rapport à la politique, ouvrant à chacun l'information, la participation aux décisions et leur contrôle. Il faut ouvrir des lieux, des moments de délibération dans lesquels se forge un point de vue collectif ; les citoyens doivent sentir que nous allons vers le partage d'un élément constitutif du pouvoir.**

**Nous devons créer ainsi les conditions d'une coélaboration des décisions, du contrôle par les citoyens de l'exécution des engagements pris.**

### **Vers le budget participatif**

La participation des citoyens à l'élaboration du budget et à son exécution était l'un des objectifs de la nouvelle municipalité parisienne. Cette volonté figurait dans son programme. Bien sûr, il faut du temps, les obstacles sont importants, la crise profonde qui éloigne les électeurs des urnes, le décalage entre les citoyens et leurs représentants élus ne sont pas les moindres.

Or le budget participatif s'est limité le plus souvent à une simple information dans les arrondissements. Une exception notable : l'expérience du budget participatif de la voirie dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.

### **L'expérience du budget voirie 20<sup>e</sup>**

Le 20<sup>e</sup> a été pionnier fin 1995 en étant le premier arrondissement à organiser une réunion de conseil de quartier. Il a fait de même en 2002 en initiant le lancement du budget participatif dans Paris, et en étant de fait le seul arrondissement à s'être réellement impliqué sur le long terme dans une telle démarche. .

Avant d'en tirer des conclusions, voici un extrait d'une étude à l'échelon européen sur les budgets participatifs et coordonnée par Yves Sintomer (parue fin 2005), et en particulier de sa partie traitant du 20<sup>e</sup> arrondissement :

*« Au début de l'année 2002, les conseils sont invités à déterminer les priorités d'action pour leur quartier. Ces propositions sont alors débattues et affinées au sein des commissions thématiques de ces conseils. Des allers-retours sont organisés entre ces groupes de travail, le pôle démocratie locale et participative en mairie et les services techniques de la Ville afin d'évaluer les possibilités de concrétisation. La commission budgétaire de chaque conseil de quartier se charge ensuite d'une synthèse des propositions et une hiérarchisation est effectuée dans chaque quartier. En juin sont organisés les Etats généraux de la démocratie locale.*

*Les adjoints au maire de Paris chargés des finances et de la démocratie locale assistent à cette réunion afin d'exposer les grands axes de leur action. Chaque quartier présente ses priorités, puis le Maire annonce, pour l'ensemble de l'arrondissement, thème par thème, les propositions qu'il soutiendra à la fin de l'été devant l'adjoint aux finances de la Ville.*

En 2003, le dispositif évolue quelque peu. Le service de la démocratie locale et participative commence par lister les demandes qui ont été acceptées lors du vote du budget de l'arrondissement par la Ville en décembre, celles qui sont en cours de traitement ou ont été abandonnées, ...

... A partir de la troisième année, lors de la première séance plénière, un état des lieux est présenté thème par thème sur grand écran. A l'issue de l'exposé sur chaque thématique, la discussion s'engage et les demandes sont reportées sur un traitement de texte et s'affichent à l'écran. Sur la base du document qui en découle, les participants effectuent la hiérarchisation des priorités dans les commissions de travail.

L'aspect très concret et plus facilement annualisable des investissements de voirie permet ainsi un processus de co-élaboration budgétaire plus poussé. La procédure, après quelques tâtonnements, a commencé à être formalisée fin 2002 pour la préparation du budget 2004. De septembre à décembre, les commissions de chaque conseil de quartier planchent sur une proposition d'investissement. Au mois de janvier, une réunion publique est organisée pour l'ensemble de l'arrondissement : le bilan des réalisations de l'année précédente est présenté par les services ainsi que leur perspectives d'action pour l'année qui débute. Chaque quartier énonce également ses premières demandes. A l'issue de cette séance émergent des grandes priorités. Entre janvier et mars les services techniques chiffrent l'ensemble des propositions et en étudient la faisabilité. De multiples allers-retours sont organisés avec les conseils de quartier dont les commissions voirie affinent les demandes. En mars, une réunion rassemble les responsables de ces commissions, les services techniques et l'adjoint en charge de la voirie. Un tableau de synthèse détaillant les différents postes budgétaires et les coûts, comprenant les projets des services et ceux des conseils de quartier est alors discuté collectivement et critiqué ligne par ligne. Ce document, qui prend déjà la forme de la copie qui sera remise au maire d'arrondissement, est retravaillé en fonction des ajustements proposés. Le résultat est intégré aux demandes générales de l'arrondissement au mois d'avril.

Au final, la proposition construite en concertation servira de base à la négociation budgétaire entre le maire de l'arrondissement et l'adjoint à la voirie au niveau central.

Même si le processus semble manquer d'ambition, il fait office de précurseur sur la scène locale. Le 20<sup>e</sup> arrondissement est le seul à montrer une réelle dynamique en ce sens et à avoir développé des moyens sur le processus de co-élaboration budgétaire. Dans le 19<sup>e</sup>, après quelques tâtonnements et faute de porteurs motivés du projet, l'idée a été abandonnée. Dans le 20<sup>e</sup>, la procédure initiale a pu être perfectionnée grâce à la persévérance du pôle de la démocratie participative et locale. Le budget participatif dans le domaine de la voirie, soutenu par un adjoint extrêmement dynamique, semble particulièrement abouti et peut faire office de modèle. De manière générale, les services techniques locaux s'impliquent assez fortement, convaincus de l'efficacité de la démarche participative. L'exemple du 20<sup>e</sup> pourrait à l'avenir faire tâche d'huile si la volonté politique émergeait dans d'autres arrondissements. »

Cette étude est parue à la fin 2005. Courant 2007, le processus de budget participatif pour la voirie était toujours en place dans le 20<sup>e</sup> selon les modalités décrites ci-dessus. Il s'est installé sur la durée, rassemble une participation assez nombreuse malgré la technicité du sujet, grâce en particulier à un investissement renouvelé des techniciens de la Ville de Paris, qui ont ainsi le moyen de mettre leur expertise au service des habitants.

En revanche, la procédure « globale » pour le 20<sup>e</sup> s'est en partie essoufflée, malgré les efforts des agents de pôle de la démocratie locale de la mairie du 20<sup>e</sup>. Le budget participatif « hors voirie » dans le 20<sup>e</sup> en 2007 s'est limité à un exercice d'analyse de la prise en compte ou non des demandes exprimées au cours des années précédentes, mais sans données budgétaires concrètes. Les habitants et conseillers de quartier en sont assez insatisfaits, et ils émettent comme critique principale l'absence d'implication réelle des élus et services (mais les services sont là pour mettre en œuvre la volonté politique des élus), à l'inverse du cas de la voirie.

**Ce n'est pas un hasard si c'est dans un domaine géré par un élu communiste - Jacques Baudrier - qu'on retrouve un volontarisme politique qui a permis à la démarche de budget participatif de s'installer. On constate en revanche les limites d'une démarche expérimentale si elle n'est pas prise en charge globalement par les élus et les services techniques dans tous les secteurs. On ne peut parler budget participatif sans mettre toutes les questions financières sur la table, sans assurer une transparence totale sur les enjeux financiers, et sans mettre en place**

***une procédure démocratique cadrée et connue de tous Une procédure en laquelle les citoyens aient confiance et dans laquelle ils aient envie de s'impliquer. .***

***C'est ce qui manque pour l'instant à Paris. Il faut une véritable volonté politique de généralisation du budget participatif, une véritable volonté politique de partager le pouvoir avec les citoyens. Une expérience fonctionne. Seulement dans un arrondissement et pour un domaine d'activités. Cela ne doit être qu'un point de départ pour généraliser une nouvelle façon de travailler, de construire avec tous et dans la transparence le budget de la Ville de Paris, et donc l'avenir de la Ville.***

### ***La démocratie passe par les services municipaux***

La mairie, c'est la maison commune. Les parisiens, les usagers doivent s'y sentir chez eux. La différence est spectaculaire avec "l'ancien régime". A cet égard quel geste symbolique fort que l'installation d'une crèche pour les enfants du personnel et du quartier à l'Hôtel de ville, dans les anciens appartements du Maire! Et comme est apprécié le fait qu'aujourd'hui l'Hôtel de ville et certaines mairies d'arrondissement reçoivent la population, et pas seulement les notables, à travers de multiples initiatives.

**Un incontestable changement s'est opéré dans les rapports que la Ville de Paris entretient avec l'ensemble des Parisiens. Il traduit la volonté de faire de Paris une ville pour ses habitants.**

La ville a mis en œuvre des actions diverses pour améliorer, développer et moderniser la relation du service public municipal avec l'utilisateur. Il y a un changement d'échelle évident, notamment pour les parisiens les plus fragilisés. Dans le domaine social, du désintérêt, voire du mépris, pour les populations les plus fragiles sous l'ère Tibéri, nous sommes passés à des actions prioritaires pour renforcer les politiques sociales de la Ville et l'accès pour chacun à ses droits. Et ce dans un contexte politique où les attaques gouvernementales ciblent ces populations et tous les services publics vitaux qui s'y rattachent, aggravant ainsi encore plus leurs conditions de vie.

**Au delà des plus fragiles, c'est l'ensemble des parisiens qui sont concernés** : il y avait urgence à apporter des réponses aux besoins des habitants qui ont souffert pendant de longues années d'équipements publics insuffisants, d'absence de concertation comme d'une non prise en compte de leur diversité; de longues années pendant lesquelles la notion " d'usagers des services publics " a été ignorée.

### **Les services publics forment un tout**

**Il y a aussi, des actions politiques fortes à mener pour permettre aux Parisiens d'avoir accès dans de bonnes conditions aux services publics d'Etat et des entreprises publiques.** C'est ce que fait la Ville pour favoriser l'implantation de services de proximité dans les quartiers Politiques de la Ville. De même quand nous interpellons l'Etat pour que Paris ne soit pas privé de ses bureaux de poste, de ses enseignants, de ses services de santé etc. C'est être aux côtés des Parisiens que d'animer la mobilisation pour l'ensemble des services publics. Cet engagement doit être fort, clair, visible et se traduire en actes.

D'ailleurs les citoyens perçoivent les services publics municipaux et les autres comme un tout qui doit garantir leurs droits. Et lorsqu'une famille est expulsée de son logement, que les bureaux de poste sont impraticables, que des bailleurs sont incapables d'établir le dialogue avec les usagers, cela rejaille aussi sur le rapport des usagers à la Mairie, même si cela ne relève pas strictement de sa responsabilité.

Pour ce qui concerne nos compétences propres, améliorer les services aux usagers s'est également traduit par une forte déconcentration des services vers les arrondissements.

**Ces transferts doivent s'accompagner d'un renforcement des agents dans ces services déconcentrés, au plus près des populations et d'une amélioration des locaux dans les mairies, voire la création d'annexes dans les quartiers.**

### **Les agents de la collectivité parisienne**

Sans les 46.000 agents de la collectivité parisienne, que se passerait-il en matière de services rendus aux usagers? Ils ont un savoir faire, des compétences, qui souvent sont ignorées par des fonctionnements très hiérarchiques, voire bureaucratiques, qui ont pour conséquence de ne pas être à

l'écoute de leurs propositions pour améliorer l'efficacité de leur service et surtout la réponse aux usagers. **Libérer l'initiative des personnels, faire confiance à leur savoir faire, et engager des politiques hardies de formation, c'est la condition d'un saut qualitatif dans le rapport aux usagers.**

### **Le Conseil consultatif du monde du travail encore à créer**

L'un des engagements de la mandature, qui avait été introduit dans le programme municipal à la demande des communistes, n'a pas été réalisé : il s'agit de la création d'un Conseil consultatif du monde du travail. Cette structure permettrait de réunir autour d'une même table des représentants des institutions structurantes de la ville, ainsi que des représentants des salariés, des entreprises et des grands services publics. Un tel lieu de dialogue, voire de coordination, n'existe pas. La ville a un levier d'action avec le PLU, qui délimite le devenir de telle zone ou tel îlot. **Mais il n'y a pas de lieu de concertation sur des questions pourtant structurantes de la ville : quel devenir pour les quartiers de bureaux du centre ? Comment développer l'emploi dans les zones d'aménagement ? Quel devenir pour les grands magasins ? Comment maintenir et faire vivre les commerces de proximité et l'artisanat ? Quelle place et quel développement des services publics sur le territoire parisien ? Quelles relations économiques avec les territoires voisins ?**

**Des progrès démocratiques, mais...des limites**

**Ces progrès sont indéniables, visibles, ils étaient indispensables. Mais ils sont loin d'être à la hauteur d'une nécessaire participation plus large de l'ensemble de la population dans une ville moderne.**

### **Les limites en sont connues.**

Les Observatoires de la démocratie locale, qui ont analysé l'expérience des conseils de quartier du 20<sup>e</sup> dans la précédente mandature, puis l'ensemble des dispositifs mis en place à Paris à partir de 2001, ont mis en avant clairement ces limites.

Les réunions des conseils de quartier sont publiques, tout un chacun peut y participer, y prendre la parole. Et pourtant, le profil socio professionnel et l'âge des participants ne sont pas représentatifs de la population de ces quartiers. Spontanément, les couches sociales moyennes, militants associatifs, fonctionnaires, enseignants, retraités, sont nettement surreprésentés. Les jeunes sont quasi absents, de même que les ouvriers et employés à revenus modestes, les chômeurs, sauf parfois de façon très ponctuelle, lors d'un événement dans un quartier. Et ce malgré les appels à participation par tracts ou affichettes. Se constitue une catégorie de personnes intervenant fortement dans la vie municipale, en dialogue avec les élus, une sorte de deuxième cercle, excluant encore davantage les autres catégories.

**Pour associer d'autres catégories, tout en ne freinant pas l'initiative de celles qui participent déjà, nous proposons de multiplier et diversifier les lieux et les modes de participation, au plus près des habitants qui en sont de fait exclus.**

### **Des propositions pour changer d'échelle**

**De nombreuses propositions ont été faites par les élues communistes avant même 2001 et au fil de la mandature.** Les éluEs communistes ont fait de nombreuses propositions pour favoriser l'intervention des couches de la population qui ne participent pas, ainsi que pour démocratiser les structures existantes. Force est de constater qu'ils se sont heurtés à des refus constants, voire même à une incompréhension de la part de la municipalité.

**En voici quelques exemples qui peuvent nourrir la construction de nouvelles pratiques pour l'avenir.**

#### **PLU : une participation marquée par l'origine sociale**

Le débat participatif sur l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Paris en 2005 a été dans certains arrondissements impressionnant par le travail citoyen, l'intérêt suscité, le foisonnement de

propositions issues notamment des conseils de quartier. Et pourtant leur nature et leur localisation sont fortement marquées par l'origine sociale des citoyens qui les ont élaborées. Dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, qui a porté un très grand nombre de propositions, très créatives, on voit que dans les quartiers de logements sociaux le long des boulevards des maréchaux, qui concentrent une population très nombreuse avec des difficultés sociales importantes, il n'y a quasiment pas de propositions... tout simplement parce que les habitants de ces quartiers ne participent pas aux réunions publiques des conseils de quartier.

Face à cette difficulté, la solution n'est sûrement pas de limiter la participation de ceux qui s'engagent, mais de multiplier d'autres formes qui permettraient à d'autres de se sentir concernés et de donner leur avis.

### ***Associer les populations les plus modestes : un défi***

Lors du débat sur PLU, tout en reconnaissant les efforts conséquents entrepris pour associer davantage les parisiens aux décisions qui les concernent, les éluEs communistes ont estimé qu'il fallait changer d'échelle pour associer le plus grand nombre; ils ont proposé que 150.000€ soient consacrés à un élargissement sensible de la consultation, en faisant appel aux compétences d'une équipe indépendante, spécialisée dans le domaine de la participation des habitants, qui puisse apporter une aide méthodologique et développer des initiatives. Cette proposition n'a pas été suivie.

Constatant que les couches les plus modestes ne participaient pas au travail des conseils de quartier, et que ces mêmes populations ne se sont pas intéressées au questionnaire envoyé à tous les foyers parisiens, les éluEs communistes ont proposé de faire une expérience dans un ou deux quartiers populaires, parmi ceux qui connaissaient la plus forte abstention aux élections, en envoyant des enquêteurs faire du porte à porte pour présenter le projet de PLU et recueillir les avis des habitants. Ce contact direct aurait permis de faire connaître l'existence et l'intérêt du PLU et de faire comprendre aux habitants de ces quartiers qu'ils avaient leur mot à dire, que leur parole était attendue. Cela n'entraînait pas de coûts importants, eu égard aux sommes conséquentes consacrées à l'élaboration du PLU. Là encore, cette proposition a été refusée. Raison invoquée : les enquêteurs pouvaient influencer les réponses des habitants! Résultat : nous n'avons pas pu vérifier si une telle méthode aurait permis d'impliquer ces populations qui en fin de compte n'ont pas eu, de fait, la parole.

***Nous proposons donc qu'à l'avenir, pour les décisions importantes, structurantes, pour lesquelles une consultation est engagée, que l'on mette en œuvre systématiquement une démarche particulière vis à vis des populations qui participent peu.***

***Il s'agirait d'une part de faire appel à des équipes professionnelles de la participation citoyenne pour monter des ateliers et lieux de travail participatif au plus près des habitants et usagers concernés, d'autre part de missionner sur des quartiers ciblés des enquêteurs chargés de faire du porte à porte pour informer, sensibiliser, consulter les habitants.***

### ***Les concertations sur les projets d'aménagement***

Autre exemple : ces concertations sont restées à un niveau très classique, limitées dans de nombreux cas aux moyens prévus par les obligations légales en matière d'urbanisme. Au-delà il y a eu surtout des réunions publiques, notamment dans le cadre des conseils de quartier, et parfois la diffusion de questionnaires. Par contre un réel travail participatif, permettant de faire évoluer des projets autrement qu'à la marge, a été rarissime. Les élus communistes ont systématiquement proposé des mesures permettant d'associer la population à la construction du projet, notamment en faisant appel à des professionnels. Chaque fois refus et incompréhension. Des réunions publiques d'information suffiraient bien!

***Nous proposons que pour chaque concertation sur un projet d'aménagement, soient montés des ateliers urbains, dès l'amont du projet, menés avec des organismes spécialisés dans la participation des habitants, permettant par un travail de terrain, directement sur place, d'associer du début du projet jusqu'à sa mise en œuvre, les habitants ou usagers de ce lieu. Ces méthodes sont dans bien des pays largement utilisées, alors pourquoi pas à Paris?***

### ***L'exemple des Halles : des usagers non parisiens***

Dans le projet d'aménagement des Halles, à nouveau les élus communistes ont fait des propositions, pour associer largement les usagers de cette véritable porte de Paris que sont les Halles, avec le passage de 800 000 personnes par jour, parisiens ou non. Les mesures prises dans ce sens ont été minimales. Résultat : une surreprésentation des riverains et de leurs associations, qui doivent bien entendu avoir voix au chapitre, mais sont loin d'être les seuls concernés par le devenir de cette plate forme métropolitaine.

***Nous proposons de mettre en place des participations spécifiques pour tout projet impliquant des usagers non parisiens, avec des modes adaptés à chaque situation. Il est essentiel de plus que la concertation soit conçue à l'échelle même du projet de manière à éviter tout localisme ou surreprésentation dans la décision de l'échelon micro local.***

#### **Démocratiser les structures existantes**

Nous avons proposé de revisiter les Conseils d'administration, commissions et autres, nombreuses et diverses à Paris, pour voir comment y sont associés les personnels et les usagers. Il n'y a pas eu de refus sur le principe, mais cela ne s'est pas fait. Dans certains cas concrets, les résistances ont été fortes. C'est un chantier à mettre en œuvre au plus vite !

***Un simple exemple :*** Le Conseil d'administration du **centre d'action sociale de la Ville de Paris** ne comporte pas de représentants des personnels. Le texte fondateur des centres d'action sociale ne le prévoit pas. Aussi pour cet organisme de 6000 salariés, les représentants du personnel ne sont pas membres du Conseil d'administration, mais ne sont même pas destinataires des ordres du jour ! Pourtant dans de nombreuses instances comme les hôpitaux par exemple, les représentants des salariés sont membres du CA. Nous avons proposé qu'ils intègrent le CA, quitte à être simplement invités au départ s'il y avait un réel obstacle juridique, et qu'on fasse tout pour qu'ils puissent en être partie prenante. Refus non seulement des représentants de la ville, mais de tous les autres membres, institutionnels ou associatifs. La raison invoquée : ce sont des syndicalistes, ils vont amener des problèmes de syndicalistes qui se règlent dans d'autres instances, ici nous décidons des orientations du CASVP et de leur mise en œuvre. Comme si les salariés n'étaient pas au premier chef intéressés par la stratégie et le devenir du CASVP !

***Nous proposons de revisiter l'ensemble des structures en place (conseils d'administration, commissions et autres) pour faire évoluer si nécessaire leur composition et leurs méthodes de travail (transparence, compte-rendu, place dans le circuit de décision) avec la volonté de les démocratiser.***

#### **Associer la population pour agir ensemble**

Paris n'est pas une île à l'abri du monde extérieur. Elle a la force d'une capitale, mais la seule politique municipale, si progressiste soit-elle, ne peut pas répondre aux immenses problèmes rencontrés. **Ses habitants, ses usagers, représentent une force considérable qu'il faut réussir à mettre en mouvement.** L'Etat se désengage et fait supporter à la collectivité de plus en plus de charges ? La spéculation immobilière fait rage, les problèmes de logement sont critiques ? C'est ensemble, avec les citoyens, que la bataille peut être menée, sur ces questions et sur bien d'autres.

***Convaincus de la nécessité de cette intervention démocratique, nous proposons en permanence de monter des campagnes de mobilisation des citoyens. Cette participation n'est pas facile à mettre en œuvre dans une collectivité de la taille de Paris, mais nous ne pouvons pas en faire l'économie.***

### **Faisons de Paris un laboratoire actif et innovant**

*Ce n'est pas une tâche facile. Les obstacles sont multiples. De la part des citoyens eux mêmes, installés bien souvent dans la délégation de pouvoir, doutant aussi de la volonté réelle de la part des élus de prendre en compte leur avis. Difficulté de la part des élus aussi, et des services, puisque **la participation des citoyens est dérangeante, oblige à partager le pouvoir, à y consacrer de l'énergie, de la patience**, peut donner l'impression de perdre du temps. Mais la confiance se gagne à travers des actes, et si participation ne va pas de soi, elle crée une dynamique qui se nourrit elle même, qui donne à chacun l'envie d'aller plus loin.*

***Une autre difficulté, majeure, est de travailler à ce qu'aucune catégorie de la population ne soit laissée à l'écart.*** Les instances mises en place connaissent spontanément une participation croissante de certaines catégories, alors que d'autres en sont quasiment exclues de fait. C'est un problème de société rencontré par toutes les collectivités qui mènent des démarches participatives. Aussi nous ne pouvons pas laisser faire seulement la pente naturelle : elle renforcerait même la discrimination.

*Nous avons à chercher des voies multiples, complémentaires, pour surmonter cet obstacle, élargir socialement la participation ; et c'est difficile. Nous pourrions par exemple mener un travail spécifique dans les quartiers ayant connu des taux d'abstention importants lors des dernières élections, en*

*utilisant des méthodes adaptées pour que leurs habitants sentent qu'ils ont leur mot à dire qu'il peut être utile, être pris en compte.*

***La participation est un chantier qui ne fait que commencer. Il demandera beaucoup d'inventivité. La seule bonne volonté ne suffira pas : il ne pourra se développer sans des outils et des méthodes. Faisons de Paris un laboratoire actif et innovant. Il n'y a pas d'autre voie pour bâtir l'avenir du Paris que nous voulons, une métropole ouverte et solidaire.***

**A venir, plusieurs chapitres entrant directement dans le champ de réflexion sur la démocratie :**

- L'articulation démocratie représentative/participative dans le cas particulier de Paris
- La pratique du tirage au sort, appliquée aux instances parisiennes de participation
- La décentralisation/déconcentration, quels pouvoirs aux arrondissements ?
- Paris dans l'agglomération, quelles instances démocratiques ?